

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-Ministre-contraint-d-ecouter.html>



Le Ministre contraint d'écouter les personnels... Imposons lui maintenant des négociations !

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 14 avril 2010

Date de parution : 20 avril 2010

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Des revendications écoutées, mais... pas entendues !

Grâce aux mobilisations conduites depuis mars par de nombreux personnels issus de l'ensemble des services et établissements publics du Ministère de l'Agriculture (manifestation de plus de 200 agents au Salon de l'Agriculture le 2 mars, suivie de l'occupation début avril des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt d'Orléans, de Toulouse et de Montpellier), les organisations syndicales représentatives ont pu imposer au Ministre de les recevoir.

Pour autant, la rencontre, affichée comme « réunion de travail », là où le Cabinet du Ministre s'était engagé face aux personnels mobilisés à ouvrir de réelles négociations..., n'a abouti qu'à une fin de non recevoir juste polie... de la part d'un Ministre qui s'est déclaré totalement solidaire des politiques gouvernementales en cours.

Ainsi, pour Bruno Le Maire, si les modalités de mises en ½uvre de l'ensemble de ces « réformes », combattues et condamnées par les Personnels peuvent être discutées, les principes ne le sont en rien ([RGPP](#), [GIP](#), masterisation, bac pro 3 ans, lycée...). A titre d'exemple, on retiendra comme symptomatique de l'attitude fermée du Ministre, la question de la masterisation pour laquelle même le calendrier de mise en ½uvre ne saurait se discuter (avec la mise en fonction à 2/3 temps devant des classes d'enseignants non formés dès la rentrée prochaine) ou encore le déménagement à Compiègne du siège de l'[ONE](#) non négociable car ayant été décidé à Matignon (et cela en dépit de l'absence de pertinence de la décision, du coût engendré et du déficit avéré de l'Office...) !

Tout aussi inacceptable, l'attitude dogmatique adoptée sur les mesures RGPP dans l'ensemble des services et établissements publics, le Ministre se contentant d'indiquer :

- qu'il entendait bien les difficultés des agents (hier dans l'Enseignement Agricole Public, aujourd'hui dans les DDI...) ;
- qu'il ne disposait pas pour l'heure de son plafond d'emploi pour le budget 2011, donc « circulez y a rien à voir » ;
- qu'il s'efforcera de limiter les impacts sur les services de son ministère.

Autrement dit, « responsable » de la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, « mais pas coupable » de la détérioration des services rendus aux usagers !

Une seule porte semble s'être entrouverte...

Le Ministre se dit prêt à engager une « discussion de manière ouverte » pour trouver des solutions et un calendrier en matière de dé-précarisation au sein du ministère tous services confondus, évoquant un travail à conduire avec ses services et une nouvelle rencontre sur ce thème avant l'été. Pour autant, l'objectif affiché serait seulement d'engager par la suite une négociation avec le Ministre des Affaires Sociales et de la Fonction Publique, autant dire que le chemin risque d'être long et qu'une nouvelle fois c'est le passage en [CDI](#) de quelques uns qui risque fort d'être mis en avant plutôt qu'un véritable plan de titularisation !

Dans le même esprit, le Ministre déclare ne pas fermer la porte à la discussion sur quelques points corporatifs : statut de la catégorie B, retour indemnitaire partiel aux agents du non-remplacement d'un départ sur deux, passage de catégorie C en B, situation des IAE...

Mais au final, il l'a martelé : il est « ouvert au dialogue mais dans la limite des choix gouvernementaux , qu'il entend prendre le temps d'expliquer » (sic) ! Ainsi compte-t-il bien garder le cap des politiques régressives engagées. Et s'il a confirmé certains de ses engagements pris sous la pression des personnels l'an passé (ex. la pérennité des 60 [ETP](#) réinjectés à la rentrée 2009 ou le moratoire sur les suppressions d'emplois pour 2010 dans l'Enseignement Agricole Public), son silence est assourdissant pour 2011 et 2012 ! Ce qui est clair, c'est qu'il ne compte absolument pas redonner une priorité aux missions de service public dont il a pourtant la charge !

De la nécessité d'amplifier nos mobilisations et de durcir le mouvement !

Aussi devant ce refus manifeste du Ministre d'entendre les revendications légitimes des personnels pour préserver la qualité du service public, la seule réponse que l'on puisse faire aujourd'hui est la suivante : amplifier nos mobilisations... et durcir le mouvement, en généralisant les occupations de [DRAAF](#) sur l'ensemble du territoire !

L'été 2009 avait été chaud dans l'Enseignement Agricole Public pour Bruno Le Maire, le printemps 2010 doit l'être plus encore et cela dans l'ensemble des services du Ministère ! Le temps est venu de dire : STOP aux suppressions de nos emplois et à la remise en cause de nos missions !

Ce qui se passe au Ministère de l'Agriculture ne saurait constituer des actes isolés, concernant l'emploi et les conditions de travail (voir les mouvements de fond engagés actuellement dans le secteur de la petite enfance, des transports...). Ainsi, en construisant chez nous, il s'agit de prendre résolument nos responsabilités et de construire une mobilisation unitaire, intersectorielle et interprofessionnelle seule à même de faire sauter les dogmes gouvernementaux qui nous laissent exsangues !

Nos premières luttes ont contraint le Ministre à recevoir les syndicats, il nous faut aujourd'hui franchir un nouveau pallier dans notre mobilisation « pour un service public, au service du public » et lui imposer de négocier maintenant...

L'heure n'est assurément pas à la résignation !

Paris, le 13 mars 2010

Téléchargez [le communiqué](#) au format pdf.